

Au lendemain de l'accident mortel de Meyang à Ntoun

Claude Chérifa Akoghe était finalement sous l'emprise de l'iboga

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

L'enquête des gendarmes de la Brigade territoriale a permis de mettre en évidence que la malheureuse, écrasée par un grumier, avait préalablement absorbé une dose de la plante hallucinogène. Toute chose qui expliquerait pourquoi elle s'est emparée d'un couteau, pour agresser Marie Yvonne Iroungui. Cette dernière a d'ailleurs rendu l'âme hier. Serge Ngoto, le tradipraticien qui a administré la dose d'iboga, devrait être présenté au procureur de la République.



Photo : E-MM

Claude Chérifa Akoghe est morte après avoir absorbé de l'iboga.

LES éléments de la Brigade de gendarmerie territoriale (Bt) de Ntoun ont été dépêchés à Meyang, le lundi 26 décembre dernier, dans le cadre d'une double procédure. A la suite de l'accident de la circulation qui a coûté la vie à Claude Chérifa Akoghe, Gabonaise d'une trentaine d'années, confrontée à des soucis de

santé mentale (lire l'Union du mardi 27 décembre 2016). En effet, après avoir ingurgité de l'iboga lors d'une veillée traditionnelle, cette dernière a asséné trois coups de couteau à Marie Yvonne Iroungui, une autre compatriote de 69 ans, admise aussitôt en soins intensifs au Centre hospitalier universitaire

(Chu) d'Owendo. Mais, hier matin, celle-ci est finalement passée de vie à trépas. Qu'est-ce qu'il s'est passé, quelques heures avant la mort tragique de Claude Chérifa Akoghe ? De fil en aiguille, les enquêteurs ont découvert que la victime de l'accident - cette dernière se serait mise à marcher au



Photo : E-MM

Serge Ngoto, le tradipraticien organisateur de la soirée d'initiation.

milieu de la chaussée, au point de se jeter sur le grumier qui l'a écrabouillée-, était en réalité sous l'emprise de l'iboga. D'après les Officiers de police judiciaire (OPJ) affectés à ce dossier, le médecin traditionnel, qui suivait la jeune femme, aurait organisé une veillée de soins spirituels, à son temple de Meyang, à la faveur de laquelle il aurait fait absorber une dose de la plante aux vertus hallucinogènes

à sa patiente. Sauf que la cérémonie verra très vite au cauchemar vers 4 heures. Et pour cause, l'esprit de Claude Chérifa Akoghe est trop faible pour supporter la médication. Aussi, va-t-elle commencer par s'agiter dans tous les sens et à menacer l'assemblée à l'aide d'un couteau de cuisine. En sortant précipitamment du lieu de la cérémonie

avec l'arme blanche, la "déséquilibrée mentale" va ensuite faire irruption au domicile mitoyen au temple, de Marie Yvonne Iroungui. Dans la dispute qui s'en suit, la septuagénaire, dépourvue naturellement de force, reçoit trois coups de couteau à l'abdomen. Après son geste insensé, la jeune dame s'est ensuite mise à marcher en plein milieu de la chaussée, dans le sens Meyang-Ntoun. Toujours armée de son couteau. C'est vers 6 heures qu'elle va se faire écraser par un grumier. Lors de l'enquête de voisinage, les gendarmes de la Brigade territoriale ont procédé à l'interpellation de Serge Ngoto, le tradipraticien qui a administré la dose d'iboga à Claude Chérifa Akoghe. Le "nganga" serait même présenté comme l'ex-compagnon de la malade. Il devrait être présenté devant le procureur de la République dans les tout prochains jours.

En Afrique...

Port Elizabeth/Afrique du Sud : une mutinerie en prison fait 3 morts et 26 blessés

Un affrontement entre des gardiens et des détenus, dans une prison de Port Elizabeth, lundi dernier a conduit à la mort de trois personnes, 26 autres étant blessées, dont dix grièvement, a confirmé, le 26 décembre, Logan Mistry, porte-parole des services pénitentiaires, sans préciser si les victimes étaient des gardiens ou des détenus. Les gardiens se sont efforcés de rétablir l'ordre.

Assinie/Côte d'Ivoire : le directeur général de Coris Bank meurt par noyade

C'est un véritable coup dur pour le secteur bancaire. Ousmane Sana, directeur général de Coris Bank est mort dimanche 25 décembre dernier par noyade à Assinie, ville balnéaire du sud-est de la Côte d'Ivoire. Selon les premières informations, le banquier a perdu la vie en essayant de sauver son fils de la noyade. Ce dernier qui se trouvait sur le même bateau que son père, est sain et sauf.

Moursal/Tchad : décès tragique du journaliste et animateur culturel Modilé le Bad

Modilé Aymar berlIngar, le célèbre journaliste animateur producteur de la radio Ngato Fm, où il exerçait depuis bientôt 4 mois, a été assassiné ce 25 décembre vers 20 heures à Moursal, non loin de son domicile. Son présumé assassin, un certain Emmanuel Seyi, serait un militaire de la DGSSIE et fils d'un député. Il a poignardé le Bad de deux coups de morceau d'une bouteille cassée, après une dispute, témoigne un de ses frères. « Le militaire » a donc pris la fuite après son forfait, lui et ses complices, dont trois personnes, parmi lesquelles une fille.

Maroc : un sexagénaire se jette de la terrasse d'un immeuble

Au quartier El Borj, à Meknès, un sexagénaire s'est donné la mort, vendredi dernier, en se jetant de la terrasse de l'immeuble où il demeurait. Occupant une chambre au troisième étage, le sexagénaire a choisi le soir pour mettre fin à sa vie. Une enquête a été diligentée pour déterminer les causes et les circonstances du suicide de ce vieillard qui vivait seul depuis belle lurette. A Marrakech, commune Marrakech-Menara, un père de deux enfants s'est suicidé dans un garage, par pendaison. Ce père de famille, qui était videur dans un restaurant-bar du quartier Gueliz avant de se convertir en marchand ambulancier au quartier Azli, a mis fin à sa vie après avoir rédigé une lettre où il a expliqué les raisons de son acte suicidaire.

Vol à Port-Gentil

Copain Eyoghé Mba derrière les barreaux pour des téléphones portables

J-P A.
Port-Gentil/Gabon

L'ANTENNE provinciale de la police judiciaire (PJ) de l'Ogooué-Maritime a interpellé dernièrement, à Port-Gentil, un jeune Gabonais de 25 ans, Copain Eyoghé Mba, accusé de vol de téléphones portables, en pleine journée, dans une boutique appartenant au Malien Diawara, habitant au quartier Balise. Selon le récit de la police judiciaire, confirmé du reste par le mis en cause, il ressort que dans la journée du 23 décembre, vers 12 heures, Copain Eyoghé Mba, qui habite le quartier "Transfo", aurait profité de l'absence de sa victime, parti satisfaire un besoin physiologique. Il se serait alors introduit dans le commerce, situé au carrefour Hassan, pour en soustraire frauduleusement cinq téléphones portables de différentes marques. Mais le voleur présumé, dont les gestes sont suivis par quelques passants, est vite rattrapé alors qu'il tente de prendre la clé des champs. Eyoghé est donc tout de suite conduit au poste de police et gardé à vue. Interrogé par la presse, Eyoghé a fait la déclaration suivante : « je suis ici



Photo : J-P. A.

Copain Eyoghé Mba a été vite neutralisé par ses poursuivants.

parce que je suis rentré dans un magasin quand j'ai vu le tenancier sortir. Sur le coup, je me suis emparé de cinq téléphones portables que je voulais revendre. Je reconnais les faits qui me sont repro-

chés. J'ai voulu faire un arrangement avec le plaignant, cela n'a pas fonctionné. Je suis désolé, et je demande pardon à mes parents pour l'acte que j'ai commis. » Présenté lundi dernier

devant le procureur de la République, Copain Eyoghé Mba a été placé sous mandat de dépôt à la prison centrale du Château, où il devrait être en train de méditer sur son sort.